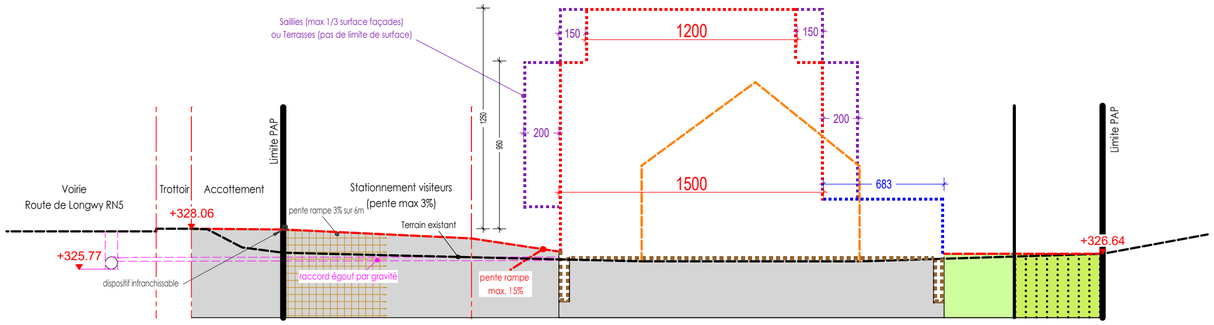

Coupe AA

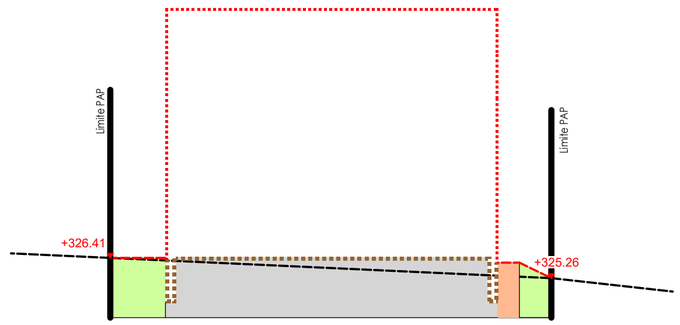

Coupe BB

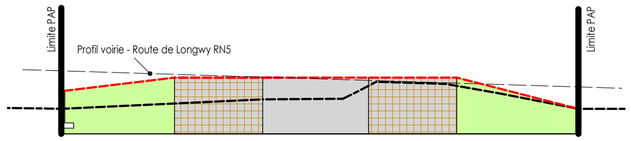

Coupe CC

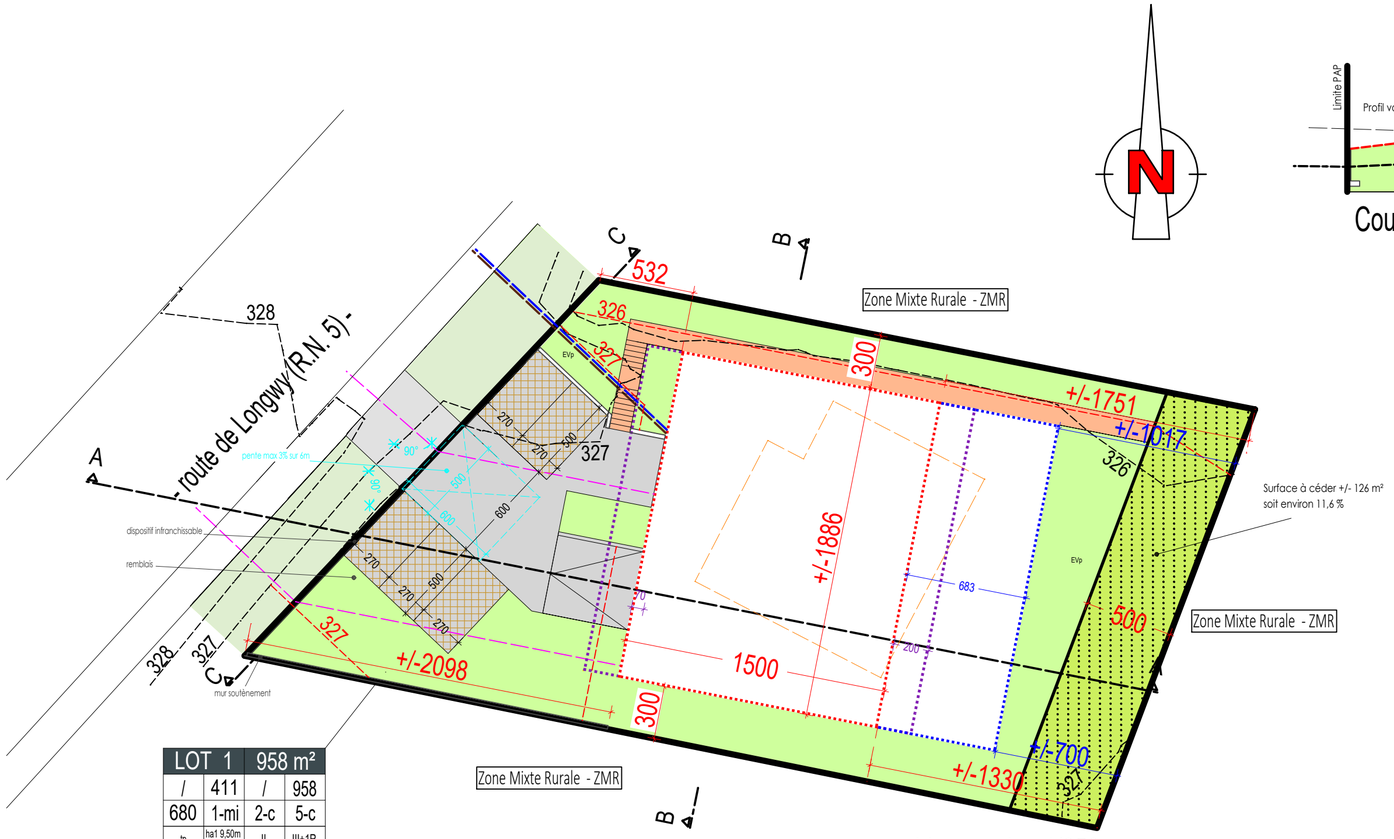

LOT 1		958 m²	
/	411	/	958
680	1-mi	2-c	5-c
tp	ha1 9.50m ha2 12.50m	II	III+1R

Vue en plan 1/250

Légende du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol

LOT / ILOT					
surf. d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surf. du lot/ilot [ares]
surf. de scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	surf. constr. brute [m²]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logem.
typ. disp. et nbre des constructions			hauteur des constructions [m]		nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2...R	nombre d'étages en retrait
+1,2...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions :

hc x	hauteur à la corniche de x mètres
ha x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	maisons isolées
x-mj	maisons jumelées
x-mb	maisons en bande

Types et nombres de logements

x - u	x logements de type unifamilial
x - b	x logements de type bifamilial
x - c	x logements de type collectif

Formes des toitures :

tp	toiture plate
ta (y% - z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots :

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions :

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp	espace vert privé
EVP	espace vert public
ADJ	aires de jeux
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Contexte urbanistique

- construction existante
- trottoirs, murets
- construction existante à démolir

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales (projetées)
- canalisation pour eaux usées (projetées)
- fossé ouvert pour eaux pluviales
- réseaux (eau, téléphone, elect, ..)
- canalisation pour eaux pluviales (existantes)
- canalisation pour eaux usées (existantes)

Cotations

- cote obligatoire
- cote à titre indicatif

Fond de plan: Plan mesurage Best G.O. n° mesurage 1211 du 06/06/2018

Levé topographique: Best Topo Plan 180078-10/01

TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER PAR L'ENTRPRENEUR, D'EVENTUELLES OMISSIONS OU ERREURS SONT A SIGNALER A L'ARCHITECTE.
LES DALLES, FONDATIONS, POUTRES, VOILES ET AUTRES ELEMENTS STRUCTURELS SONT A EXECUTER SUIVANT ETUDES INGENIEUR.

N° PROJET: [02686]

lot	série	version	type plan	
v01	02	006	AUT	v01.01.002.AUT -

Type de plan:
- 1 - PRE
- 2 - APS
- 3 - APD
- 4 - AUT
- 5 - PRO
- 6 - EXE
- 7 - PAB

PARTIE GRAPHIQUE

Plan d'Aménagement Particulier

OBJET: PLAN D'AMENAGEMENT NOUVEAU QUARTIER

COMMUNE: **DIPPACH**

Section: -D- de SCHOUWEILER
Lieu dit: route de Longwy (R.N 5)
Rue: route de Longwy (R.N.5), 131
Cadastre n°: 2275/3015

PROPRIETAIRE:
CONSTROPI s.a.
70, rue Romain Fandel
L-4149 SCHIFFLANGE

Signature:

vandermeeren architectes
7, r. des Aubépines / L-8448 STEINFORT / Tél.: 39 70 10 26
autorisation@vandermeeren-architectes.lu

Signature:

Date demande permis:	Date dernière modification:	Echelle(s):	Plan n°:
12/04/2023	12/04/2023	1/250	01/01

DESIGNATION : Implantation - Coupes - Légende

MEP n°:

Auteur:	Calque(s): 90/100	Impression du:
FV DAO220		12-04-23